

Contrat individuel d'assurance-vie libellé en unités de compte et/ou euros Mise en place de l'option Rééquilibrage automatique

Rééquilibrage automatique : Avenant aux Conditions Générales valant Note d'Information

A tout moment, vous avez la possibilité de choisir l'option « Rééquilibrage automatique ».

Chaque année, à la date anniversaire de votre contrat, l'assureur procèdera, sans frais, à un arbitrage de rééquilibrage automatique. La date anniversaire de votre contrat est basée sur sa date d'effet.

Suite à cet arbitrage, la totalité de la valeur atteinte constituée sur votre contrat sera répartie entre les différents supports conformément à la répartition cible que vous aurez définie lors de la mise en place de cette option. Vous avez la possibilité de modifier cette répartition cible, de suspendre ou d'arrêter cette option en informant l'assureur, par simple courrier, au moins 30 jours avant la date anniversaire de votre contrat.

Le réinvestissement sur chaque support sélectionné doit être au moins de 50 euros.

En cas de demande de nantissement, cette option pourra être suspendue. Vous avez cependant la faculté de demander par écrit sa remise en vigueur dès que les conditions de souscription sont de nouveau réunies.

Demande de mise en place de l'option Rééquilibrage automatique

Je soussigné(e)⁽¹⁾ _____ souhaite mettre en place l'option Rééquilibrage automatique sur mon contrat.

Numéro du Contrat _____

Nouvelle souscription

Je définis ma répartition cible :

Nom du Support ⁽²⁾	Code ISIN	Répartition
		%
		%
		%
		%
		%

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des caractéristiques des supports sélectionnés (Annexe Financière des Conditions Générales valant Note d'Information et prospectus des supports). Je déclare avoir été informé(e) que je prends à ma charge les variations de cours des supports que j'ai souscrits.

Fait à : _____ Le : _____

Signature(s) précédées de la mention « Lu et approuvé »

Souscripteur / Assuré	Co-souscripteur / Co-assuré (1)
-----------------------	---------------------------------

Document à retourner à
Mes-PlacementsLiberté
Finance Sélection
9 avenue Percier
75008 Paris

(1) En cas de co-souscription, nom, prénom et signature des deux co-souscripteurs.

(2) Votre conseiller est à votre disposition pour déterminer les supports éligibles au rééquilibrage automatique.